

Le Flash

Ville de Die
ville du Die

mairie-die.fr Juillet - Août 2026 Bulletin d'informations municipales N°140

Directrice de la rédaction : Marylène Moucheron – Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie, papier 100 % recyclé • Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr

Une belle saison estivale	p.2
La ville au quotidien	p.3
Vos services municipaux	p.4
Le CFU : la situation financière	p.6
Des projets structurants pour la ville	p.7
Coté biodiversité / Agenda / Tribunes	p.8



Édito Préparer l'avenir, partager l'été

Marylène Moucheron,
Maire de Die

Depuis maintenant trois mois, la nouvelle équipe municipale s'active pour gérer au mieux les intérêts de notre ville.

Les prises de contact avec le personnel communal et ses innombrables missions, mais aussi l'appropriation des dossiers, ainsi que la gestion des imprévus, tels que l'affaissement de la chaussée place Jules-Plan ou l'effondrement route de Valcroissant, constituent désormais notre quotidien.

Parallèlement, notre équipe porte une attention particulière aux finances communales, avec l'ambition de dégager des marges de manœuvre afin d'améliorer, à terme, notre capacité d'investissement. Ce travail d'appropriation de la réalité financière est indispensable au bon déroulement de notre mandature. C'est un défi ambitieux qui nous permettra, grâce au temps et aux efforts collectifs, de rebondir, de construire et de porter l'espoir d'une ville solidaire, sécurisée et attractive, tout en assumant les fortes charges de centralité qui pèsent sur Die.

Dans cet esprit constructif, nous avons travaillé avec la Communauté des Communes afin de proposer aux différentes instances un nouveau site d'implantation pour la construction du futur centre hospitalier du Diois. Cette initiative

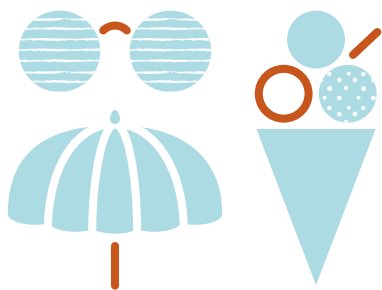
commune, au-delà de sa contribution à l'apaisement des tensions, permettra d'accélérer les démarches afin que le Diois dispose, dans les meilleurs délais, d'un établissement hospitalier adapté aux besoins de sa population.

En attendant, l'été est arrivé dans notre belle cité avec l'ouverture de la piscine municipale, l'animation de ses bars et restaurants, ses marchés de producteurs locaux et, bien sûr, sa clairette. Il se poursuit avec les spectacles offerts par la Ville, les festivités du 14 juillet... de nombreux rendez-vous proposés par la commune, les associations, les commerçants ainsi que les acteurs sportifs et culturels du Diois.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été à Die.

Et que la joie pétille !

Une belle saison estivale



Les jeudis à la Guinguette de Justin

La Ville de Die a confié la gestion de la Guinguette de Justin au délégataire VVF, qui propose une programmation estivale gratuite tous les jeudis de l'été à 20h. Après trois premières dates depuis le 18 juin, la saison se poursuit dans une ambiance festive.

Juillet

- **09.07** – Dezarzo Duo (reprises pop, swing, rock-lounge)
- **16.07** – Olala Trio (swing et biguine)
- **23.07** – Geiser Karaoké
- **29.07** – Alexandre Marot (piano-voix pop/jazz)

Août

- **06.08** – M. et Mme Paris (rocksteady, blues, musiques de l'Est)
- **13.08** – Programmation en cours
- **20.08** – Dezarzo Duo (reprises pop, swing, rock-lounge)
- **27.08** – Geiser Karaoké

Septembre

- **03.09** – M. et Mme Paris (rocksteady, blues, musiques de l'Est)



TOUT LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Retrouvez l'ensemble du programme de *L'Été à Die* sur mairie-die.fr et tous les événements du territoire sur la plateforme de l'Office de Tourisme : diois-tourisme.com



↑ Défilé républicain, juil. 2025

Festivités du 14 juillet

La Ville de Die vous invite à partager les festivités du 14 juillet, moment de convivialité et de célébration républicaine, avec un programme mêlant tradition, musique et spectacle pour petits et grands.

Lundi 13 juillet

Bal populaire avec l'Amicale de Pompiers
La Ville de Die s'associe une nouvelle fois à l'Amicale des pompiers pour l'organisation du bal populaire, qui se tiendra cette année place de l'Évêché.

- **18h** – Buvette
- **19h** – Concert : Dezarzo Duo
Repas : paëlla (18 €)
(Réservations : 06 52 04 32 60)
- **À partir de 22h** : orchestre UFO

Mardi 14 juillet

Défilé républicain

- **10h** – Présentation des véhicules des sapeurs-pompiers, pl. de la République
- **11h** – Défilé républicain au départ du viaduc : police municipale, Commune Libre de St-Marcel, Écho Diois, Anciens Combattants et officiels
- **11h30** – Cérémonie devant la statue, pl. de la République
- **12h15** – Vin d'honneur dans le jardin de l'Hôtel de ville

Spectacle son et lumière

- **21h15** – Descente aux flambeaux en famille menée par l'Écho Diois. Rendez-vous Pl. de l'Évêché pour la distribution des lampions.
- **22h30** – Spectacle son et lumière sur la Cathédrale, réalisé par les illustrateurs Benjamin Chaud et Benjamin Flao, le musicien Romain Delbi, et mis en lumière par Gustavo Almenara (45 minutes).



↑ Centre de vacances, Fabrégas

Le centre de Fabrégas

Classé Village Vacances 2 étoiles

Le centre de vacances de Fabrégas, à La Seyne-sur-Mer, a obtenu le classement officiel Village Vacances 2 étoiles en 2026. Cette distinction valorise la qualité de l'accueil, des équipements et des services proposés.

Situé à 200 mètres de la plage de la Verne, au cœur d'une pinède de 18 000 m², le site appartient à la Ville de Die depuis 1963. Il accueille familles, groupes et séjours scolaires, en pension complète, demi-pension ou camping.

Géré par l'association Les Amis de l'École Laïque, il est ouvert d'avril à octobre. Une réduction de 5 % est accordée aux habitants du Diois sur présentation d'un justificatif. Plus d'informations sur centrevacances-fabregas.com

Forum des assos

Inscription jusqu'au 15 juillet

La Ville de Die et l'Espace Social et Culturel du Diois organisent le Forum des associations samedi 5 septembre de 14h à 17h30, dans la cour de l'école élémentaire de Chabestan.

Les associations de Die sont invitées à s'inscrire *via* le formulaire en ligne (mairie-die.fr) avant le 15 juillet à 9h. Les associations peuvent également s'impliquer dans l'organisation :

- Commission d'arbitrage des participants le jeudi 16 juillet à 16h30 en mairie
- Aide à l'installation du site le matin du forum

La ville au quotidien



Travaux au gymnase

Une ouverture à l'automne

Les travaux de rénovation du gymnase se poursuivent. Le renforcement de la charpente est en voie d'être achevée, suivi de la reprise de la couverture cet été (6 à 8 semaines). Le réaménagement de l'espace sous les gradins est terminé (vestiaires, circulations, rangements, sanitaires). Les phases de finition débiteront ensuite : peintures, signalétique et remise en place des équipements sportifs.

Bien que le chantier avance au mieux, des aléas liés à la structure du bâtiment ont entraîné un retard des travaux. La réouverture ne pourra donc intervenir qu'après les vacances de la Toussaint, une fois les avis favorables de la commission d'accessibilité et de sécurité obtenus.

Les élus travaillent avec l'ensemble des utilisateurs (cité scolaire, associations, clubs sportifs) afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre.

- Brasseurs d'air installés aux écoles
- ↓ Visite du chantier par les élus, mai 2026



Vous avez déménagé depuis juin 2024 ?

Confirmez votre adresse

Dans le cadre de la redéfinition du découpage électoral et de la création de deux bureaux de vote supplémentaires, nous remercions les personnes ayant déménagé depuis juin 2024 de bien vouloir confirmer leur nouvelle adresse auprès du service élections : accueil@mairie-die.fr 04 75 21 60 98

Installation de brasseurs d'air aux écoles

La Ville de Die engage l'installation de brasseurs d'air dans les écoles, avec le soutien financier du SDED à hauteur de 50 %. Face aux épisodes de chaleur récurrents, ces équipements visent à améliorer le confort des élèves et les conditions d'apprentissage.

Cette année, l'ensemble du bâtiment ancien de l'école élémentaire a été équipé ainsi que toutes les salles de classe et les dortoirs de l'école maternelle.

La salle de motricité, le restaurant scolaire et la tour de l'élémentaire feront l'objet d'une deuxième phase d'équipement en 2027.

COÛT DES TRAVAUX

30 274 € HT
pour la maternelle
et 30 720 € HT
pour l'élémentaire



S'engager comme pompier volontaire

Jusqu'au 1^{er} juin, deux professionnels assuraient des gardes à la caserne. Depuis l'arrêt de ce dispositif par le SDIS, les secours sur le secteur reposent uniquement sur les sapeurs-pompiers volontaires. Dans ce contexte, les conventions de disponibilité avec les employeurs restent essentielles.

Depuis un an, la Ville de Die a remis en place une convention avec le SDIS, complétée par des conventions individuelles définissant les conditions d'intervention des agents concernés. L'une des conventions concerne Pauline Dubois, assistante DST à la Mairie.

Rencontre avec Pauline

Depuis quand es-tu pompier volontaire ?

Depuis 6 ans, avec des formations régulières pour évoluer, notamment vers des spécialités comme le feu de forêt.

Comment cela se concrétise pour toi ?

Je suis disponible sur une large partie de mon temps de travail, dans la limite de trois interventions par semaine. Les appels peuvent survenir à tout moment : secours en milieu périlleux, secours à la personne...

Comment fais-tu pour t'organiser ?

Une application permet de gérer les disponibilités entre astreinte, disponibilité et réserve, sans impacter le travail quotidien.

Qu'est-ce que cela t'apporte ?

Une expérience humaine forte, faite d'entraide et d'engagement au service des autres.

Quel message ?

Si l'on a envie d'aider et de s'engager, il faut essayer : toute bonne volonté est la bienvenue !

↓ C. Rey Maire adjoint, Pauline D., T. Siniscalchi adjoint à la sécurité



Vos services municipaux

Direction administrative

51 agents

La direction générale administrative comprend 60% de la masse salariale. 1 agent (DGA) seconde le DGS et pilote la direction des services administratifs.

3 agents



Accueil standard / Population

3 agents accueillent les habitants. Ils assurent également les services d'état civil, des élections, du recensement, les inscriptions scolaires, la gestion du cimetière ainsi que la réservation des salles communales.

1 agent



Secrétariat du Maire et des élus

1 agent assure l'organisation des rendez-vous à la permanence du Maire, des élus ainsi que la gestion de leurs agendas. Il est également en charge de la planification des salles du gymnase et du suivi des demandes de subvention des associations.

1 agent



Communication

1 agent assure l'information des habitants. Il conçoit les supports d'information, anime les outils numériques et met en valeur les projets, événements et actions municipales.

5 agents



Police municipale

5 agents veillent au bon ordre, à la tranquillité et à la sécurité publique. Ils assurent notamment la gestion des autorisations d'occupation du domaine public (dont le marché), les autorisations temporaires de débit de boisson et d'affichage.

Die assume pleinement son rôle de bourg-centre, de sous-préfecture et de pôle touristique du territoire. À ce titre, elle doit proposer à ses habitants, aux usagers et aux visiteurs un large éventail de services publics, avec les moyens d'une commune de 5 000 habitants.

À noter !

Le nombre d'agents ne prend pas en compte le temps de travail hebdomadaire. Certains sont à temps plein, d'autres à temps partiel et mutualisé sur plusieurs services.

2 agents



Pôle innovation

2 agents accompagnent les élus dans la mise en œuvre des projets de développement.

2 agents



Ressources Humaines

2 agents assurent la gestion administrative du personnel communal, du recrutement au suivi de carrière, ainsi que la paie et la formation des agents.

3 agents



Finances

3 agents gèrent le budget communal, les budgets annexes, et assurent l'exécution comptable des recettes et des dépenses.

2 agents



Commande publique et financements

2 agents pilotent les procédures de marchés publics, de leur préparation à leur exécution. Ils assurent également la recherche et le suivi des subventions liées aux projets d'investissement.

2 agents



Informatique

Le service informatique est mutualisé avec la Communauté des Communes : 1 agent assure le support opérationnel et 1 autre pilote la stratégie et le développement numérique à l'échelle du territoire du Diois.

Direction générale

1 agent

1 agent (DGS) supervise l'ensemble des services municipaux. Il pilote le projet partagé entre les parties prenantes de l'action publique (élus, agents, partenaires).

1 agent



Accompagnement numérique

1 agent est mis à disposition de France services pour aider les habitants à prendre en main les outils informatiques. Il propose un accompagnement individuel et des ateliers collectifs.

24 agents



Scolaire

24 agents environ interviennent dans les 2 écoles (fonctions ATSEM et entretien des locaux) et assurent les services periscolaires (cantine et garderies).

5 agents



Pôle social

Il regroupe le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'accueil de jour. 5 agents accompagnent les habitants dans leurs démarches sociales, assurent l'accueil et l'écoute des publics en grande précarité, et mettent en œuvre les actions de solidarité de la commune.

Direction des services techniques

36 agents

1 agent (DST) supervise l'ensemble des missions quotidiennes des services techniques. Il assure la mise en œuvre technique et opérationnelle des projets d'aménagement, d'architecture et d'infrastructures portés par l'équipe municipale. Cette direction représente 32 % des charges de personnel de la commune.

1 agent



Secrétariat services techniques

1 agent assiste la direction dans le suivi administratif des services techniques : gestion des demandes d'intervention, suivi des plannings et appui administratif aux équipes dans leurs missions quotidiennes.

1 agent



Urbanisme

1 agent réalise la pré-instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et accompagne les administrés dans leurs projets d'aménagement et de construction, en veillant au respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Direction culturelle

15 agents

1 agent supervise la promotion culturelle de la ville de manière générale, mais également la gestion du Musée (en tant que Conservateur), de l'École de musique et d'arts plastiques et la gestion des délégations de service public du cinéma le Pestel et du Théâtre les Aires. La direction culturelle représente 8% des charges de personnel.

5 agents



Patrimoine bâti

5 agents veillent au bon état des bâtiments publics, à la réalisation des travaux nécessaires ainsi qu'au suivi des projets de construction des nouveaux équipements.

13 agents



Espaces publics

13 agents des espaces publics sont répartis en trois équipes (voirie, espaces verts et propreté) et assurent l'aménagement, l'entretien et le nettoyage du domaine public communal.

8 agents



Eau et assainissement

8 agents assurent en régie directe la gestion technique et administrative du service de l'eau potable et de l'assainissement.

2 agents



Entretien des locaux

2 agents assurent le ménage de la majorité des bâtiments de la commune.

5 agents



Piscine municipale

2 maîtres nageurs assurent la saison estivale (dont l'accueil des scolaires en juin et septembre). Le service comprend également 1 BNSSA ainsi que 2 agents chargés de l'accueil et de l'entretien des locaux.

+ D'INFOS

Consulter les horaires et contacts de tous les services sur mairie-die.fr



11 agents



École Municipale de Musique et d'Arts Plastiques

11 agents (dont la direction) assurent l'enseignement de la musique et des arts plastiques auprès des élèves du Pays diois. L'école participe à la vie culturelle de la ville à travers des concerts et des projets artistiques, et intervient également en milieu scolaire.

1 agent



Archives

1 agent est mis à disposition par le Centre de Gestion de la Drôme. Il intervient auprès des collectivités, assure la collecte, le classement, la conservation et la valorisation des archives communales. Il accompagne dans la gestion et la consultation de leurs documents administratifs.

1 agent



Secrétariat

1 agent assiste le directeur des affaires culturelles (DAC). Il assure le suivi administratif des activités du musée, de l'École de musique et des arts plastiques.

1 agent



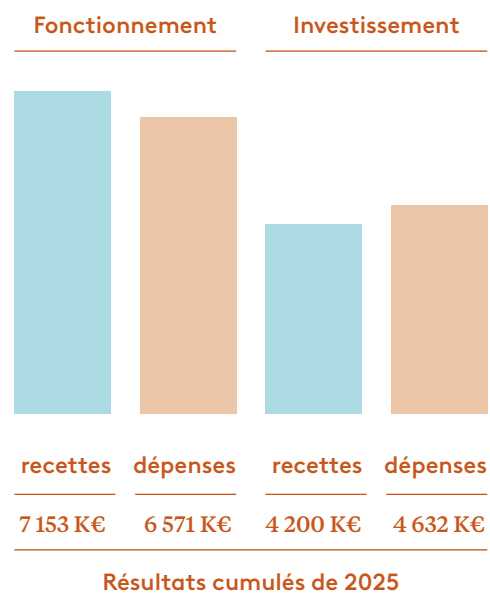
Musée de Die et du Diois

Le Musée est placé sous la responsabilité d'un conservateur, également DAC. Il est accompagné d'1 agent chargé de la médiation culturelle et de la communication.

Le CFU* : la situation financière de la commune



Le Compte Financier Unique (CFU)* est un outil d'analyse et de pilotage des finances communales. Il permet d'avoir une vision consolidée de l'exécution budgétaire et des grands équilibres financiers. Le CFU 2025 présente une particularité importante : il porte essentiellement sur un exercice budgétaire préparé et exécuté sous la précédente municipalité.



CONSULTER LE CFU 2025

sur maire-die.fr



Dégradation de l'épargne brute

L'analyse du CFU met en évidence plusieurs évolutions entre 2024 et 2025. L'épargne brute doit toutefois être interprétée avec prudence, en raison d'éléments exceptionnels, notamment le legs Boissy, qui ont influencé les résultats 2024. Au-delà de ces effets ponctuels, le CFU fait apparaître une dégradation de plusieurs indicateurs financiers, comme l'épargne ou l'endettement de la collectivité.



Fonds de roulement en baisse

Le fonds de roulement de la commune a diminué entre 2024 et 2025, réduisant les marges de sécurité financières : 149 k€ au 31/12/25, soit +/- 10 jours de fonctionnement, contre 60 jours recommandés par la DGFIP.



Durée de désendettement élevée

La durée de désendettement atteint 8,9 années. Selon la DGFIP, une situation saine se situe entre 5 et 7 années. Au-delà, le ratio est jugé risqué, et critique à partir de 10 années.

Une situation fragile *

Le constat est clair : la commune se trouve dans une situation financière fragile, nécessitant des mesures de redressement et des arbitrages sur les priorités d'investissement. (* au 31 décembre 2025)

Plan d'action 2026

Plusieurs mesures sont engagées ou programmées :

- Hausse des recettes, notamment *via* la fiscalité votée au budget primitif en février 2026.
- Mise en place d'une commission finance associant les représentants de l'opposition : rôle clé pour trouver d'autres marges de manœuvre de manière concertée.
- Élaboration du PPI 2027-2033 en fonction des capacités réelles de la commune (phasage, arbitrages).

Vote du budget supplémentaire

Le budget 2026 est impacté par :

- Le déficit de 2025 reporté sur 2026 (après restes à réaliser).
- Les aléas subit depuis le vote du budget.

Des aléas qui pèsent sur le budget 2026

La commune doit régulièrement faire face à des imprévus et urgences techniques, comme l'effondrement du mur de Fontgiraude en 2025. En 2026, plusieurs exemples illustrent ces dépenses non prévues.

Des travaux conséquents route de Valcroissant

Après l'éboulement de l'hiver, un premier aménagement a été réalisé (127 600 €). Des travaux de consolidation sont prévus à l'automne pour 180 000 €. Ces montants dépassent à eux seuls le budget annuel d'entretien de la voirie communale.

Musée de Die et du Diois : réouverture reportée

Lors des travaux de remise en état des intérieurs, réalisés à la suite des infiltrations d'eau, des dégradations supplémentaires ont été constatées dans le plafond du hall. Le remplacement complet de cet ouvrage est nécessaire, entraînant un report de la réouverture au printemps 2027. Le surcoût est estimé à 31 000 €.

Affaissement place Jules-Plan

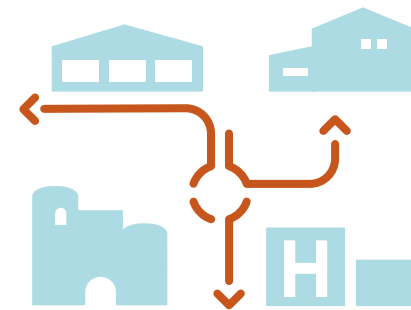
Un affaissement de la chaussée place Jules-Plan a conduit à la découverte successive de deux caves souterraines. Leur comblement a nécessité plusieurs m³ de béton. Le coût total de l'intervention est estimé à 20 900 €.

Redresser les finances pour investir demain

Cette situation conduit nécessairement à des choix en matière d'investissement. Certains projets soutenus politiquement devront être réalisés par étapes ou faire l'objet d'un phasage adapté aux capacités financières de la commune.

Ces arbitrages, parfois difficiles, sont indispensables afin de rétablir dans les meilleurs délais une situation financière saine et de préparer efficacement le débat d'orientation budgétaire de 2027. C'est à partir de ce cadre assaini que pourra être déployé pleinement le projet municipal et concrétisés les engagements pris devant les Dioises et les Diois. La gestion rigoureuse des finances communales demeure la condition indispensable pour continuer à investir, préserver la qualité des services publics et construire l'avenir de Die.

Des projets structurants pour la ville



L'équipe municipale tient à engager et poursuivre des projets structurants pour la commune, dans une logique de continuité républicaine. Leur faisabilité et leur calendrier seront définis au regard des capacités budgétaires de la collectivité. Ces opérations, souvent lourdes financièrement, s'inscrivent dans une programmation de moyen à long terme, sur un ou deux mandats, avec une recherche systématique de subventions.

Rénovation du groupement scolaire Chabestan

Le marché de services relatif au diagnostic de maîtrise d'œuvre a été notifié, étape préalable au lancement de la maîtrise d'œuvre complète. Il permet d'estimer le coût global de l'opération. Cette phase se termine fin décembre et permettra d'inscrire le projet au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Le groupement est piloté par le mandataire aM2V Architecture (Bourg-Saint-Andéol).

Réaménagement du quartier Saint-Marcel

La maîtrise d'œuvre a été validée fin mai, avec le mandataire du groupement TOPO*GRAPHIK (Die), pour la conception du projet de réaménagement global du quartier et une première tranche de travaux sur la rue du Faubourg Saint-Marcel, envisagée fin 2027, après la phase de fouilles archéologiques. Cette rue est prioritaire en raison de l'état des réseaux et de son rôle d'entrée de ville.

La conception portera sur le réaménagement progressif du secteur (rue des Remparts, montée des Usines, place Antonin Chevandier). Les travaux seront réalisés par tranches et soumis à arbitrage budgétaire.

Un terrain pour le Centre hospitalier du Diois

Après plusieurs années de débats, de tensions et de blocages autour du projet de nouveau Centre hospitalier du Diois, la Ville de Die, en concertation avec la Communauté des Communes du Diois, a proposé aux services de l'État un nouveau site susceptible d'accueillir rapidement l'équipement.

Cette proposition, située dans la zone artisanale de Chamarges, fait désormais l'objet d'une étude attentive par les différentes instances concernées. Le terrain présente l'avantage d'être immédiatement mobilisable pour le projet hospitalier.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de garantir un hôpital accessible et fonctionnel pour la population, tout en préservant les capacités de développement du territoire, notamment en matière de logement.

Rénovation du Théâtre Les Aires

Le choix de la maîtrise d'œuvre pour un diagnostic est en cours de finalisation. La mission s'étendra de septembre à janvier et permettra de fournir les premiers éléments de chiffrage.

Réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement

Une convention d'assistance technique a été engagée avec le Département afin de réaliser le schéma directeur de l'assainissement. Un préalable indispensable pour la mise en conformité de la station d'épuration, en plus de la réalisation de l'ouvrage à Chandillon pour la retenue des eaux pluviales.

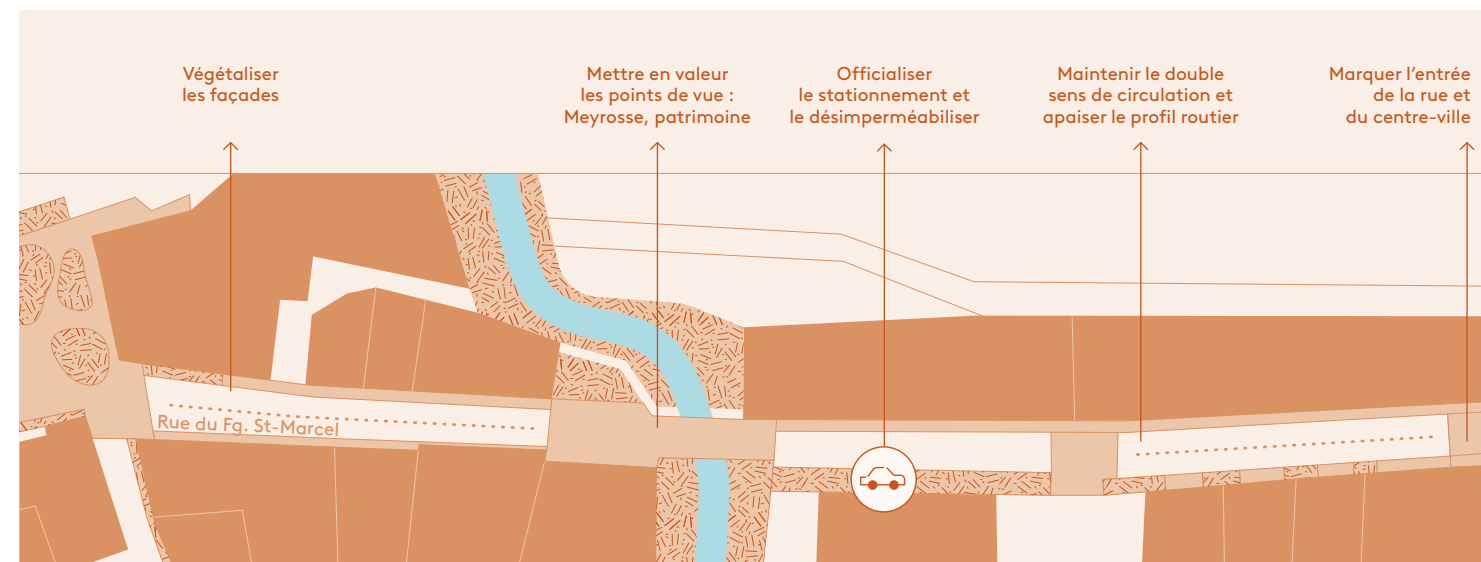
Cette mise en conformité conditionne le versement de subventions et impacte les possibilités d'urbanisation prévues par le PLUi.



À VOS AGENDA !

Lundi 6 juillet à 17h
Inauguration de la fresque réalisée dans le cadre du budget participatif sur le patrimoine industriel. Rencontre avec les habitants et présentation des travaux à venir.

↓ *Objectifs à atteindre avec le réaménagement de la rue du Faubourg Saint-Marcel*



Côté biodiversité

Les barrages de galets : évitons d'en faire !

Une rivière troublée

La rivière est un milieu fragile. Le simple fait de soulever des pierres ou de construire des barrages de galets perturbe fortement la vie aquatique. Ces gestes augmentent la turbidité de l'eau et dérangent les invertébrés vivant dans les fonds, tout en faisant fuir les poissons. Lors des baignades, le piétinement accentue ce phénomène et limite la pénétration de la lumière, essentielle à la faune et à la flore.

Réchauffement de l'eau

Ces aménagements entraînent aussi un réchauffement de l'eau en amont, particulièrement en été. La stagnation de la lame d'eau provoque une baisse d'oxygène, néfaste à la biodiversité, et peut favoriser le développement d'algues et de cyanobactéries.

Une faune fragilisée

La diminution de l'oxygène, liée au réchauffement et à la stagnation, asphyxie progressivement la vie aquatique et déséquilibre l'écosystème.

Des poissons empêchés de circuler

Les barrages de galets constituent enfin un obstacle aux déplacements des poissons, notamment la truite fario, espèce sensible aux eaux chaudes. Ces obstacles empêchent l'accès aux zones refuges, indispensables à leur survie, d'autant plus dans un contexte de réchauffement climatique.



À RE-DÉCOUVRIR

Les six panneaux pédagogiques installés sur les bords de Drôme par la Ville et le SMRD. Une promenade familiale de 30 minutes pour mieux comprendre la rivière, son histoire et sa biodiversité.



L'agenda

Lundi 6 juillet – 17h

Inauguration de la fresque et présentation des aménagements – quartier Saint-Marcel

Mercredi 8 juillet – 19h

Conseil municipal

Jeudi 10 juillet – 13h30-17h

Exercice de gestion de crise en présence des agents et élus : application du plan communal de sauvegarde – Mairie

Lundi 13 et mardi 14 juillet

Festivités du 14 juillet : bal populaire, défilé, son & lumières. Détails page 2.

Retrouvez toutes les animations de l'été dans le programme papier ou sur mairie-die.fr



SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, Mastodon et abonnez-vous à la lettre d'infos (inscription sur mairie-die.fr)

Tribune libre de l'opposition

Hôpital : comparer vraiment pour éclairer la décision

La commune et la CCD proposent d'étudier l'implantation de l'hôpital sur la ZA de Chamarges. C'est reconnaître que la promesse de construire sur le terrain acheté par l'hôpital à Chamarges n'est pas tenable. La mise et sauvee par Nateva qui délaisse 2 ha de terrains.

Nous voulons l'hôpital, vite et bien. Ce site de la ZA pourrait le permettre. L'État accepte de l'étudier vite en gardant Chanqueyras en secours. Très bien. Comparons alors aussi rapidement ces deux options avec la rénovation sur site.

Pour implanter l'hôpital, Chamarges impacte un site patrimonial, Chanqueyras des logements et la ZA l'installation d'entreprises. Pour cette raison, la CCD et la mairie avaient refusé d'étudier la ZA en mars 2024.

Si ce site devait être choisi, nous demandons donc des garanties sur la préservation du foncier économique et des terres agricoles, la maîtrise par les collectivités de la reconversion de l'hôpital actuel et la sécurisation des déplacements piétons et cyclistes route de Ponet.

Travaillons aussi à la revitalisation du centre-ville, à la construction et l'équilibre financier de la ZAC de Chanqueyras, à une offre de soins sur tout le territoire. Comparer les sites sérieusement et en transparence, c'est traiter tous ces sujets. La donne a changé, saisissons enfin l'opportunité de pouvoir choisir.

Alerte canicule : plus de 30° en classe ! Osons une rénovation complète de l'école et de la salle polyvalente pour en faire des abris climatiques qui protègent nos enfants et nos anciens.

Vivre ensemble

Parole de l'élue : Ayla Maisonneuve

Déléguée à l'événementiel et à la relation au comité des fêtes

Je m'appelle Ayla Maisonneuve et j'exerce la profession d'assistante sociale à l'hôpital de Die. Arrivée sur le territoire dieois il y a 5 ans, j'ai souhaité m'engager auprès de Marylène. J'ai également l'honneur d'être déléguée à l'événementiel et à la relation avec le comité des fêtes. Cette délégation représente pour moi une véritable marque de confiance et une responsabilité que j'assume avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement. Convaincue que les événements locaux contribuent à renforcer le lien social, à valoriser notre territoire et à rassembler les habitants, je souhaite m'investir pleinement dans cette mission. Dans les prochains mois, je travaillerai sur plusieurs projets pérennes destinés à dynamiser la vie locale et à créer des moments de partage pour tous les publics. Parmi eux, la mise en place d'un événement à l'automne qui mettra à l'honneur les traditions de saison, les acteurs locaux et la convivialité. D'autres animations et rendez-vous festifs sont également à l'étude afin de proposer des temps de rencontre intergénérationnels et fédérateurs. Mon objectif est de contribuer à une vie locale dynamique, accessible à tous et porteuse de valeurs de solidarité, de proximité.

